

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019, À 9H00 A.M.
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2 - Demande d'une aide financière à la M.R.C. Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. (Projet de prolongement d'une ligne aérienne de distribution d'électricité sur un tronçon du rang Sud-Est)
- 3 - Appui au Centre de loisirs de St-Adelphe inc. dans sa demande d'aide financière présentée à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. Fonds de développement des territoires
- 4 - Période de questions
- 5 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le vingt-troisième jour de septembre de l'an 2019, à 9 h de l'avant-midi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents/e mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 9 h08.

2019-09-219 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que
présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

2019-09-220 **Demande d'une aide financière à la M.R.C. Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. (Projet de prolongement d'une ligne aérienne de distribution d'électricité sur un tronçon habité du rang Sud-Est)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe appuie le projet déposé par un groupe de citoyens concernant une demande de prolongement d'une ligne aérienne de distribution d'électricité sur un tronçon du rang Sud-Est, dont les propriétaires sont non desservis par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que cette ligne pourrait également offrir un service de téléphonie résidentielle dans ce secteur, compte tenu que la couverture cellulaire est pratiquement inexistante sur le territoire de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe tient à offrir le maximum de services publics essentiels à ses citoyens établis sur des secteurs déjà construits avant de développer des secteurs non habités;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce projet favoriserait l'attraction de nouvelles familles dans ce secteur et la rétention des résidents déjà établis, tout en améliorant leur qualité de vie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande une aide financière à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. Volet local (Fonds de développement des territoires) au montant de 8 000 \$, et ce, dans le but de contribuer financièrement au projet de prolongement d'une ligne aérienne de distribution d'électricité sur un tronçon du rang Sud-Est. **Adopté**

2019-09-221 **Appui au Centre de loisirs de St-Adelphe inc. dans sa demande d'aide financière présentée à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Fonds F.D.T. (Fonds de développement des territoires)**

CONSIDÉRANT que le Centre de loisirs de Saint-Adelphe inc. a déposé à la M.R.C. de Mékinac un projet d'amélioration de son centre multifonctionnel et demandé une aide financière dans le cadre du Fonds F.D.T.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe appuie le projet du Centre de loisirs de St-Adelphe inc. en ce qui a trait à une demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ à la M.R.C. de Mékinac, dans le cadre du Programme Fonds F.D.T. volet local et ce, pour aider à la réalisation du projet d'amélioration de son centre multifonctionnel.

Adopté

2019-09-222 **Levée de l'assemblée à 10 h 30**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général